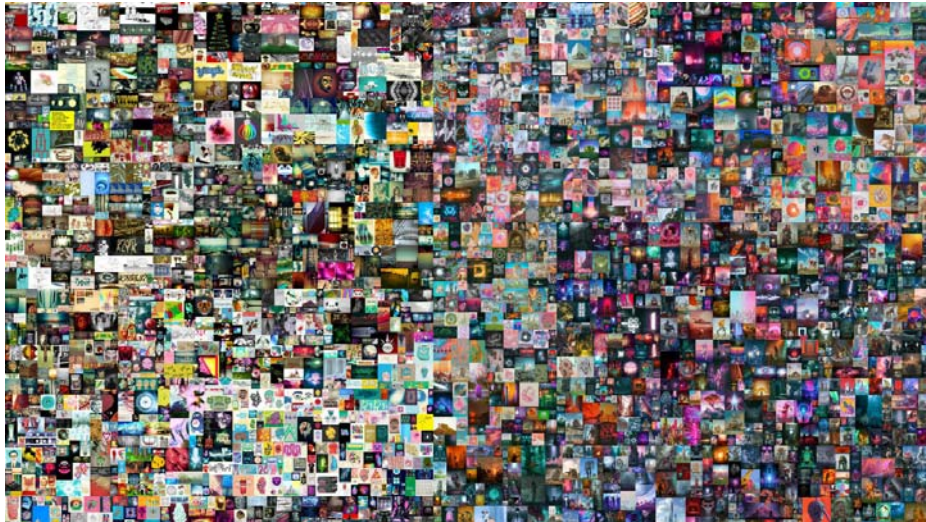
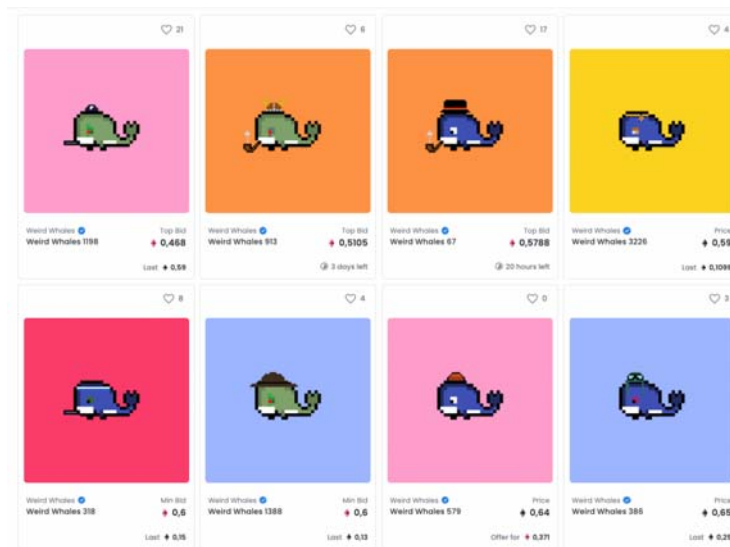


LES NFT, VOUS CONNAISSEZ ?



EVERY DAYS : the first 5000 days de BEEPLE



Baleines pixélisées de Benjamin AHMED

NFT est l'acronyme anglais, non-fungible token, traduit en français par jeton non fungible c'est à dire non interchangeable.

Ce jeton n'est pas une pièce à mettre au fond d'une poche, mais un identifiant numérique unique et inviolable qui authentifie et trace un objet dématérialisé supposé artistique. Il certifie à son détenteur la propriété d'un bien numérique. Ce sigle venu des Etats-Unis affole le monde de l'art à chaque enchère et le business des collectionneurs. Ce bout de code informatique permet de vendre n'importe quelle œuvre numérique, un dessin fait en quelques minutes, une vidéo, un simple tweet ou tout autre média numérique, jusqu'à plusieurs millions d'euros.

Un nouveau monde incertain et vertigineux vient de naître.

Dans ce monde des NFT, un jeune londonien âgé de 12 ans, Benjamin Ahmed, gagne 340 000€ en vendant des baleines pixélisées qu'il a créées sur un logiciel.

La joueuse de tennis, Oleksandra Oliynkova, commercialise 300 cm² de son avant-bras sous forme de NFT pour environ 5 000€.

Et, le record du monde de l'inconcevable, lors d'une vente en ligne, le 11 mars 2021, organisée par la maison Christie's, d'une fresque composée de 5 000 images numériques baptisée « Everydays : the first 5 000 days » qui est partie à 58 millions d'euros. Son auteur, un inconnu de 40 ans, Beeple de son vrai nom Mike Winkelmann est propulsé au niveau de troisième artiste vivant, son œuvre étant vendue la plus chère, derrière le Rabbit de Jeff Koons, 66 ans, et le Portrait of an Artist de David Hockney, 84 ans.

De plus, il est difficile d'ignorer que ce marché des NFT pèse lourd financièrement. En 2021, tandis que partout sur la planète terre, l'économie s'effondrait en raison d'un virus plus dangereux pour les hommes que pour les ordinateurs, le business a décollé. Au 1^{er} semestre 2021, il représente 2,1 milliards d'euros contre 12 millions en 2020. Le marché secondaire, celui où les œuvres se revendent comme dans une salle d'enchères de l'ancien monde, contribue à cette fulgurance. Et, pour les artistes grâce à la traçabilité numérique, ils perçoivent entre 0,5 et 10% de toutes les transactions sur leurs œuvres. A Auvers-sur-Oise, Van Gogh doit se retourner dans sa tombe.

En France, ces transactions ne sont pas autorisées dans les salles d'enchères réservées aux biens corporels.

Le coût de ces transactions n'est pas seulement monétaire. L'artiste français Joanic Lemercier a calculé l'emprunte carbone des 30 plus grosses ventes de NFT sur la plate forme Nifty Gateways en février 2021 et il a déterminé qu'elles avaient produit 211 tonnes d'équivalent co2, soit l'émission de 460 français chaque année.

Sachant que tout est dématérialisé et sécurisé grâce à la Blockchain, base de données où les échanges et les transactions peuvent être vérifiés et validés par tous les utilisateurs, les NFT sont-ils vraiment fiables ?

Ces certificats d'authenticité ne seraient pas piratables car verrouillés dans une sorte de coffre dont la clé serait infalsifiable, mais à qui appartient vraiment l'œuvre transformée en NFT ?

Parce que ce qui est non fongible c'est à dire non interchangeable, ce n'est pas l'œuvre mais le jeton, l'acheteur a fait l'acquisition de l'adresse internet rien que pour lui. En cliquant sur cette adresse, il se retrouve sur la fameuse œuvre originale. Mais, n'oublions pas que les transactions se font en cryptomonnaies dont le cours est souvent volatil et le risque de tout perdre n'est pas exclu.

Et l'art dans tout ça ?

La vulgarité et le kitsch d'Internet ont-ils vraiment une valeur comparable à celle des chefs d'œuvres « officiels » définis par les critiques d'art et les conservateurs de musées ?

Mireille WENDLING

